

Après plus ample discussion, la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, est mise aux voix et agréée.

En conséquence, à 10 heures du soir, la Chambre se forme en comité des subsides.

(En comité)

Les prévisions de dépenses de trois départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (5) de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

PRODUCTION DE DÉFENSE

68 Administration centrale \$ 7,507,609 00

DÉFENSE NATIONALE

214 Administration ministérielle \$ 3,380,550 00

TRAVAUX PUBLICS

318 Administration générale \$ 9,335,045 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 92*) en date du 22 avril 1959, demandant la copie de toutes communications échangées depuis le 1^{er} juillet 1957 jusqu'à ce jour entre le ministre des Postes ou tout fonctionnaire de son ministère et toute autre personne et groupement, relativement à un contrat de transport postal entre Halet et la gare de chemin de fer de Malartic via Norrie et Malartic, province de Québec.

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

L'Orateur,
ROLAND MICHENER